



CHARGES et PRODUITS de la PAROISSE 2017 à 2019

Charges	Réel 2017	Réel 2018	Budget 2019	Produits	Réel 2017	Réel 2018	Budget 2019
Frais de personnel	59 224	49 296	52 593	Denier de l'Eglise Messes	55 203	49 903	53 000
Frais de fonctionnement	42 411	52 102	53 000	Recettes culturelles	45 426	53 228	45 000
Impôts, contribution diocésaine et autres	16 847	14 674	15 319	Catéchèse, kermesse, loyers et autres produits	28 079	24 609	24 700
Chemins de croix			11 000	Souscription CdeC		7628	847
Total des charges	118 482	116 072	131 912	Total des produits	122 148	135 368	123 547
Résultat bénéficiaire	10 226	19 297		Résultat déficitaire	-	-	8365

Pour la seconde année consécutive, les comptes de la Paroisse sont arrêtés sur un solde positif (10 226€ en 2017, 19 297€ en 2018), résultat de l'excédent des produits sur les charges.

Les produits ont globalement augmenté. Ainsi la hausse des recettes culturelles (+7 802€) a compensé le manque à gagner sur les recettes cumulées du denier et des messes (-6 300€).

Les charges ont à l'inverse globalement diminué puisque la baisse des frais de personnel (- 9 929€) est supérieure à l'augmentation des frais de fonctionnement (+9 691€).

De manière plus précise, l'excédent dégagé repose sur le maintien du denier de l'Eglise à un montant proche de celui atteint en 2017 (+de 43 000€) et sur la progression des recettes culturelles (les quêtes et les tronc augmentent ensemble de +4694€, assez pour atténuer la baisse des demandes de messes et des offrandes).

S'agissant des frais de personnel, la diminution est conjoncturelle (baisse de la contribution diocésaine et diminution des salaires versés suite à un long congé de maladie et en dépit de la charge du versement d'indemnités réglementaires à l'arrêt définitif de l'activité du salarié).

Quant à l'abondement des frais de fonctionnement, il faut en chercher l'explication dans la réalisation, mais toujours au meilleur coût, d'un programme conséquent de chantiers sur l'exercice (réfection de l'éclairage de l'Eglise Saint Léger, peinture de l'Oratoire à Notre Dame de la Plaine, Réfection de l'étanchéité du toit terrasse à Notre Dame de la Plaine, Vidange et neutralisation d'une ancienne cuve à fioul à la Chapelle des Sacrés Cœurs, mise en œuvre à la Chapelle de Notre Dame de la Plaine et à celle des sacrés cœurs des adaptations les plus coûteuses du programme AD'AP de mise en accessibilité des locaux pour ce qui concerne la Paroisse...)

Un dernier élément d'explication se trouve dans la souscription engagée en novembre 2018 pour l'acquisition de chemins de croix pour l'Eglise Saint Léger et la chapelle de Notre Dame de La Plaine. La part de la collecte sur 2018 entre dans la variation enregistrée pour 7 628 euros. Le complément de 847€ réuni sur le début de l'année 2019 est également pris en compte dans la prévision budgétaire.

Les projections faites pour 2019 intègrent l'achat des chemins de croix et présentent un solde qui pourra être compensé sans difficulté par la trésorerie constituée.

Merci à tous !